

DEMANDE D'AUTORISATION

Pour la participation à des camps d'entraînement et à des compétitions à l'étranger

Selon Règlement 4.1, Article 3

Club : _____

SOUHAITE PARTICIPER AU COURS DE FORMATION OU À LA COMPÉTITION À L'ÉTRANGER SUIVANTE :

Nom de l'événement : _____

Lieu : _____

Date : _____

INFORMATIONS SUR LA DÉLÉGATION :

Responsable de la délégation : _____

Juge : _____

Entraîneur-se : _____

Athlètes : _____

Au plus tard 14 jours après la compétition, il faut envoyer ...

- ... les résultats, un rapport sur la compétition et quelques photos (équipe, remise des prix, ...) sont envoyés par e-mail au secrétariat (diving@swiss-aquatics.ch).

Toute participation à une compétition à l'étranger sans demande préalable dans les délais indiqués dans le [règlement 4.1, Article 3](#) ainsi que la non-transmission des documents demandés, entraînera une pénalité de CHF 100.00 pour le club.

Les documents suivants doivent être joints à la demande :

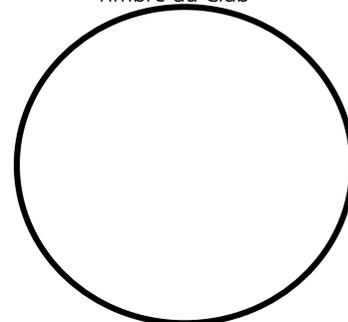
- Invitation / Bulletin de la compétition
- Copie des inscriptions (FINAL-ENTRY)

Date : _____

Signature : _____

Nom et fonction : _____

Timbre du Club



AUTORISATION DE SWISS AQUATICS DIVING

La demande ci-dessus est accordée refusée

Date : _____

Date : _____

Signature : _____

Signature : _____

Fonction : _____

Fonction : _____

JUSTIFICATION EN CAS DE RÉCUSATION :